

**Relevé de conclusions du Comité technique restreint du Réseau Rural Régional
du 18 juin 2009**

Présents

Structure	Nom	Prénom	Présence
Conseil régional	FOURNIER	Michel	Présent
Conseil régional	AUBERT	Blandine	excusée
Conseil régional	FALEMPIN	Laure	Présent
DRAAF	DELORME	Thierry	Présent
DRAAF	PICARD	Delphine	Présent
DRAAF	JANEX	Muriel	Présent
SGAR	DE FILIPPO	Dominique	excusé
CESR	PERREAULT	Brigitte	excusé
DDEA 39	NERET	Florence	Présent
DDEA 25	PICARD	Nicolas	Présent
Prefecture 25	GUYENET	Pierre-François	excusé
DDEA 70	REDOUTEY	Véronique	Présent
Conseil Général 25	VERNIER	Benoît	Présent
Conseil Général 39	CHABAUD	Laurent	Présent
Conseil Général 90	RICHERT	Jean	Présent
DIREN	DELEFOSSE	Guy	excusé
Chambre régionale de Commerce et d'industrie	CHAUVIN	Jean-Michel	excusé
Chambre régionale d'Agriculture	DUMONTIER	Alexandre	Présent
Chambre régionale des métiers	JACQUET	Christian	Présent
ADEME	MORAGAS	Florent	excusé
ADIB	BOUCON	Jacky	excusé
FRGEDA	JEROME	Loan	excusée
FCNE	LEBOUCHER	Emilie	Présent
DRAAF	WEBER	Lydia	Présent
DDEA 70	MENEGAIN	Philippe	Présent
CRFC	MARESCHAL	François	Présent

09h30-10h15 : comité technique restreint

- informations sur les groupes de travail thématiques nationaux :

Les copilotes du réseau rural national, la DIACT et le MAP, ont mis en place en 2009 des groupes de travail thématiques autour de 3 thèmes : gestion de l'espace, politiques d'accueil et valorisation économique territoriale des ressources locales. Ce dernier groupe se divise en 3 sous-groupes : biomasse, forêt-bois et circuits courts agricole et alimentaires. L'objectif de ces groupes est d'élaborer un programme d'actions 2009-2010 pour la valorisation d'expériences. Ces groupes rassemblent à la fois des têtes de réseaux nationales telles que « terres en ville », l'AFIP, FNCFOR et des réseaux ruraux régionaux. La région Franche-Comté participe au groupe sur la gestion de l'espace et au sous-groupe sur les circuits courts agricoles.

Sur la gestion de l'espace : parmi les 23 propositions remontées au groupe de travail national figure le programme d'actions de la chambre régionale d'agriculture, qui n'avait pas

pu démarré en région pour des problèmes d'ordre administratif et financier. La Franche-Comté souhaite qu'il puisse être repris et financé par le niveau national. La décision interviendra lors de la commission permanente du réseau national le 3 juillet.

Sur les circuits courts alimentaires : plus de 50 projets ont été recensés, il apparaît que ce sont plutôt les projets proposés par des têtes de réseaux qui seraient retenus. Réponse également le 3 juillet.

Par ailleurs, le réseau rural régional (RRR) a été approché par l'Union régionale des communes forestières (URACFOR) car un projet porté par la FNCOFOR a été proposé au sous-groupe sur la forêt. Il s'agirait d'étudier l'articulation entre différentes démarches territoriales que sont les plans d'approvisionnement territorial, les chartes forestières et les plans de développement de massif. Les régions Auvergne et Franche-Comté seraient régions tests pour ce projet. Pour l'instant la forêt n'est pas une thématique prioritaire du réseau rural franc-comtois mais il ne s'agit pas de s'opposer à la mise en oeuvre d'actions intéressantes dans ce domaine. En outre, il existe déjà une forte mobilisation des acteurs de ce secteur au niveau régional (par exemple, la chambre régionale d'agriculture vient de mettre en place un comité d'orientation sur la forêt), il faudra que le RRR se penche sur cette question.

En conclusion il a été convenu que les actions retenues par le niveau national mais concernant la Franche-Comté soient bien articulées avec les travaux du RRR et qu'il serait intéressant de se positionner sur les autres thématiques (biomasse, forêt et accueil) si d'autres appels à propositions nationaux sont lancés.

Le réseau ayant vocation à diffuser les bonnes pratiques, l'ensemble des membres du groupe est invité à faire connaître aux copilotes les projets susceptibles d'entrer dans le cadre du réseau.

Il est rappelé qu'au niveau national sont retenus pour l'instant des projets visant à la capitalisation, la sensibilisation sur des bonnes pratiques, la communication, (étude, séminaire de restitution, guide méthodologique, etc.) Les actions concrètes ne sont pas retenues (par exemple un diagnostic de territoire sur les circuits courts)

- informations sur l'axe 4 LEADER :

Pour rappel 5 GAL ont été sélectionnés en Franche-Comté en avril 2008. 4 GAL ont déjà conventionné avec la Préfecture de Région (DRAAF) et l'Agence de services et de paiement (ex-CNASEA). Le PNR du Haut-Jura, qui avait été retardé pour des problèmes d'éligibilité de certaines actions, est en train de finaliser sa convention. Les premiers comités de programmation ont eu lieu, des actions commencent à être programmées.

Le réseau rural régional doit apporter un appui méthodologique aux GAL en matière de coopération. Il existe 2 volets : interterritorial et transnational. Au niveau interterritorial, les GAL franc-comtois ont déjà rencontré à 3 reprises leurs homologues bourguignons pour échanger sur leur stratégie et fonctionnement, cela pourrait déboucher sur des projets de coopération. Une réflexion est à prévoir sur un travail à l'échelle des réseaux des 5 régions du Grand Est, ancien réseau d'appui sous LEADER + (2000-2006) et qui avait très bien fonctionné. En matière transnationale, le MAP a reconduit le dispositif « de l'idée au projet » qui existait sous Leader+. Il permet de financer à hauteur maximum de 6 000€ (55% FEADER et 45% crédits Etat) la première rencontre entre des GAL français et des partenaires étrangers potentiels.

La DRAAF précise que la contrepartie Etat de ce dispositif est à prendre sur une dotation régionale qui doit servir le Réseau rural également. L'enveloppe 2009 étant de 13 000€, il faudra faire des choix sur les actions que le RRR pourra mener cette année.

Prochaine réunion du comité technique à l'automne pour faire le point sur la gestion durable de l'espace et les circuits courts en vue du comité de suivi FEADER prévu début novembre

Pour rappel et information, les travaux et documents du réseau rural régional sont en ligne sur internet :

- site Europe de la préfecture : www.europe-franche-comte.fr (rubrique réseau rural)
- site du réseau rural national : www.reseaurural.fr (rubrique réseaux régionaux/ Franche-Comté)

Vos contacts en Franche-Comté :

Laure FALEMPIN

Direction de l'aménagement du territoire

Région Franche-Comté

Tel : 03 81 61 64 73

Mail : laure.falempin@franche-comte.fr

Delphine PICARD

Service Régional de l'Economie, des Territoires et de l'Environnement

Chargée de mission développement territorial

DRAAF Franche Comté

Tél : 03 81 47 75 28

Mail : delphine.picard@agriculture.gouv.fr